



5, CHEMIN DU POMMIER

CASE POSTALE 330

1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50

FAX (41.22) 919 41 60

E-MAIL postbox@mail.ipu.org

ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Forum de l'ONU sur les questions relatives aux minorités

13 novembre 2009

Séance VII : mesures concrètes pour promouvoir la participation politique des minorités et renforcer leur capacité à participer de manière effective à la politique.

Intervention de l'Union interparlementaire

Parce que cette séance concerne les mesures concrètes visant à promouvoir la participation politique des minorités, et parce que chacun semble reconnaître l'importance de recueillir des données et de sensibiliser les principaux acteurs politiques et les principales institutions, notamment les partis politiques, qui sont souvent les gardiens d'une participation politique efficace, mais constituent parfois des obstacles à cette participation, j'aimerais ajouter un certain nombre de suggestions aux excellents projets de recommandations, que nous soumettrons aussi par écrit à l'Experte indépendante.

Au paragraphe 22, je proposerais d'ajouter une demande aux partis politiques de publier des rapports annuels sur les progrès qu'ils ont accomplis pour renforcer la présence des minorités dans leurs rangs, et tenir compte de la diversité dans leurs travaux.

Pour la même raison, je suggère d'encourager les parlements à suivre leurs progrès en faveur d'une plus grande ouverture et d'une plus grande participation des minorités à leurs activités. En effet, l'UIP serait heureuse que les recommandations invitent à poursuivre la mobilisation de la communauté parlementaire en faveur de cet objectif. Cela contribuerait à mettre en œuvre la résolution 63/24 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui encourage l'UIP à renforcer sa contribution au Conseil des droits de l'homme.

Il va sans dire que nous souscrivons au paragraphe 35, qui préconise une réunion internationale des commissions parlementaires pour examiner la participation des minorités aux décisions politiques, et croyons que la réunion annuelle des présidents des commissions parlementaires chargées des droits de l'homme organisée par l'UIP pourrait être un cadre idéal pour cet événement.

Il serait aussi utile d'encourager les parlements à tirer parti des recommandations du Forum dans leurs activités de contrôle, notamment pour demander des comptes aux gouvernements sur la mise en œuvre des obligations qu'ils ont contractées en vertu des traités, et dans l'élaboration des rapports nationaux qu'ils doivent rédiger au titre des mécanismes relatifs aux traités internationaux.

Enfin, je voudrais suggérer de mettre en place un organisme de centralisation des informations sur la participation politique des minorités. Je pense qu'un grand nombre des données que nous recherchons existe déjà au sein des organisations nationales, régionales et internationales, et que le Haut-Commissariat, par exemple, est sans doute bien placé pour recueillir ces données et les diffuser plus largement. Nous serions bien sûr heureux d'y contribuer.

Je vous remercie de votre attention.